



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 10819

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les difficultés croissantes que rencontre la profession des ambulanciers. Le livre blanc édité en octobre 2007 reprend tous les problèmes et énonce les conséquences préoccupantes tant pour les entreprises de véhicules sanitaires légers que pour la chaîne des soins et la santé des patients. Cette situation est un enjeu majeur de santé publique, notamment dans les zones rurales où les patients sont dépendants des transports sanitaires pour se rendre dans les centres hospitaliers. Aussi il souhaiterait connaître les mesures qui vont être prises afin de venir en aide à cette profession.

Texte de la réponse

Les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur ambulancier ont fait l'objet de discussions entre les parties à la convention nationale des transporteurs sanitaires privés de 2002, les fédérations représentatives de la profession et l'Union nationale des caisses d'assurance maladie. Les partenaires conventionnels ont signé le 14 mars 2008 un avenant n° 5 à cette convention, visant à mettre en place des mesures structurelles en faveur de la modernisation de la profession et contribuant à soutenir l'équilibre économique des entreprises du secteur, dans un cadre compatible avec la maîtrise des dépenses de l'assurance maladie. Cet avenant doit permettre d'améliorer la transparence et la traçabilité du transport, d'optimiser l'organisation, notamment en accroissant l'efficacité de la garde ambulancière. Sur un plan financier, l'avenant prévoit une revalorisation tarifaire échelonnée entre 2008 et 2010, différenciée de façon à favoriser les véhicules sanitaires légers (VSL), ainsi qu'une adaptation progressive de la structure tarifaire, par une diminution progressive du nombre de kilomètres inclus dans les forfaits de prise en charge de base.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10819

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 avril 2008

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7211

Réponse publiée le : 6 mai 2008, page 3859